

Toulouse, le 24 septembre 2019

Quand on apprend, dans une note de la DDFIP 82, qu'en « exemple » d'antenne de SIE, ils se basent sur « l'expérience » de Saint Gaudens, les bras nous en tombent !

Nous avons eu connaissance d'un document de la DDFIP 82 faisant le point sur la géographie revisitée et les SIE de ce département. Quelle n'a pas été notre surprise d'y lire « *un focus sur le Département de la Haute-Garonne qui a vécu l'expérience d'une antenne. Le SIE de Muret a ainsi absorbé celui de Saint Gaudens et les règles de gestion suivantes ont été retenues :*

- la comptabilité est intégralement gérée par Muret
- Saint-Gaudens conserve sa propre gestion en IFU
- pour le RAR création de 2 SAGES afin que chaque site traite ses listes
- les chèques réceptionnés à Saint-Gaudens sont transmis 2 fois par semaine par sacoche à Muret
- arrêté comptable : la partie IFU de Saint-Gaudens doit respecter une heure limite de saisie des écritures afin que Muret puisse effectuer la clôture comptable quotidienne »

Nous interpellons le Délégué Inter-régional pour attirer son attention sur les « mutualisations hasardeuses » d'expériences quand, à ce jour, le SIE de St Gaudens est toujours de plein exercice (à moins que le DRFiP 31 ait lancé une expérience sans nous en parler !) et surtout qu'aucune information sur le fonctionnement d'une antenne n'est fournie à ce jour aux personnels.

Nous attirerons aussi l'attention sur une piste évoquée (la sectorisation du RAR) inopérante à ce jour avec l'application RSP-Forcé, même avec 2 SAGES.

Nous n'avons ainsi connaissance à ce stade que de réunions pour « réfléchir » à une future organisation de ces antennes !

Nous invitons la DDFIP 82 à la plus extrême prudence pour mettre en place une antenne à Moissac sur la base de « l'expérience » de la Haute-Garonne qui est inexistante à ce jour !

Nous interpellons notre Direction pour savoir s'il est bien la peine de « concerter le réseau » si de tels arbitrages d'organisation sont déjà validés ! Et ce alors que dans son diaporama de propagande la direction écrit ceci :

« * Fusion... des SIE de Muret et de Saint-Gaudens ⇒ Cible de Janvier 2021 »



Surtout, nous mettons en garde notre administration sur ce sujet des antennes de SIE que nous analysons comme des usines à gaz en gestion qui affaiblissent l'utilité de nos services pour les territoires. De plus les problèmes techniques sont lourds (liaisons comptables, impossibilité de sectoriser géographiquement RSP-Forcé, rôle de la hiérarchie et soutien) tout comme l'accentuation néfaste de l'industrialisation des tâches (travail par liste...).

Pour le Comminges nous revendiquons le maintien d'un SIE de plein exercice. Ce territoire, avec ses populations et entrepreneurs, mérite un service exerçant pleinement ses missions.

Pour le Nord Toulousain nous attendons une visibilité urgente sur l'antenne du SIE de Fronton (ou d'une autre localisation, comme le dit la Direction). Nous revendiquons un service de plein exercice dans cette zone du Nord Toulousain en pleine expansion démographique et économique.